

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

4
2014

DIACHRONIQUES

GUERRE, LANGUE
ET SOCIÉTÉ

Soutet – 979-10-231-0900-9



GUERRE, LANGUE
ET SOCIÉTÉ**OLIVIER SOUTET**

Présentation

HÉLÈNE BIULes traductions espagnoles de Végèce et Frontin
au xv^e siècle. Questions de lexique**SOPHIE VANDEN ABEELE-MARCHAL**Mots de guerre et guerre de mots chez Vigny : « Je m'en lave
les mains, lavez vos noms »**JOËLLE DUCOS***L'Argot de la guerre* d'Albert Dauzat, un siècle après**AVIV AMIT**La première guerre mondiale et les langues régionales
en France**GÉRARD REBER**

L'évolution de la langue militaire allemande après 1918

SAMIR BAJRIĆ & DUBRAVKA SAULAN

Le croate et le serbe entre deux terminologies militaires

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

ISBN 978-2-84050-982-0



9 782840 509820

SODIS
F387761

12 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

Diachroniques

n° 6 – 2016

Revue de linguistique française diachronique

FERDINAND BRUNOT,
LA MUSIQUE ET LA LANGUE

Ferdinand Brunot,
la musique et la langue

Autour des Archives de la parole
de Ferdinand Brunot



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN PAPIER : 979-10-231-0551-3

PDF complet – 979-10-231-0886-6

TIRÉS À PART EN PDF :

Soutet – 979-10-231-0900-9

I Luna – 979-10-231-0901-6

I Picard – 979-10-231-0902-3

I Labussiere – 979-10-231-0903-0

I Buffard-Moret – 979-10-231-0904-7

II Leonard – 979-10-231-0905-4

II Thibault – 979-10-231-0906-1

II Siouffi – 979-10-231-0907-8

Maquette initiale : Compo-Méca

Réalisation : 3d2s – Emmanuel Marc Dubois (Issigeac)

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Préface

Joëlle Ducos & Gilles Siouffi

EA 4509 Sens Texte Informatique Histoire

Université Paris-Sorbonne

Les archives sonores de Ferdinand Brunot, accessibles sur le site Gallica de la BnF¹, réunissent une documentation précieuse pour l'histoire du français et de ses variations régionales, mais aussi pour les ethnomusicologues. En 1911, alors qu'il était déjà titulaire de la chaire, créée pour lui, d'Histoire de la langue française à la Sorbonne, Ferdinand Brunot y fondait, avec l'aide de l'industriel Émile Pathé, des *Archives de la parole*, inaugurées d'ailleurs par un discours qu'il a personnellement prononcé et enregistré selon les toutes nouvelles techniques. Il s'agissait pour Brunot de garder trace du maximum de témoignages de ce qu'était la langue française (et ses variantes) en son temps, lui qui déplorait dans *l'Histoire de la langue française* (dont le premier tome était paru chez Armand Colin en 1905) qu'on ne disposât d'aucun témoignage de ce qu'a été dans l'histoire la langue orale, alors qu'il jugeait que c'était là que se trouvaient les éléments essentiels permettant de rendre compte de l'évolution des langues. Passionné par le travail de l'abbé Rousselot, qui avait mis au point un appareil d'enregistrement, avait créé en 1897 au Collège de France un laboratoire de phonétique expérimentale et s'intéressait également (à l'occasion d'une thèse soutenue en 1891) aux particularités phonétiques des patois, Ferdinand Brunot présentait tout ce que l'attention précise aux sons et aux spécificités de la parole pouvait apporter dans le cadre d'une remise en cause des principes de l'école néogrammaticienne. Les *Archives de la parole* se pensaient comme le

1. <http://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot-1911-1914> (dernière consultation en octobre 2016). Ce corpus est amené à s'enrichir encore.

répertoire de toutes sortes de réalisations orales de la langue (et des « patois »), dans des situations aussi différentes que possible, et avec des locuteurs appartenant eux aussi à des mondes très différents, du paysan du Berry à l'actrice de la Comédie-Française Cécile Sorel.

En 1912 et 1913, il mena deux grandes campagnes d'enregistrement, l'une dans les Ardennes (juin et juillet 1912), et l'autre en Berry (juin 1913) et en Limousin (août 1913). Ces campagnes ont été très documentées par Brunot lui-même, et son assistant Charles Bruneau, originaire d'une enclave wallonne des Ardennes. De nombreux documents photographiques sont là pour retracer l'atmosphère des déplacements de l'équipe, la machine juchée sur la galerie d'une voiture, puis installée sur la place publique des villages, où chacun, à tour de rôle, venait donner récit, témoignage, recette de cuisine ou chanson. Le projet devait naturellement se continuer en 1914 si les événements n'y avaient pas mis obstacle. À l'autre bout de l'Europe, en effet, en Hongrie, un autre duo pratiquait depuis 1905 une démarche similaire, sur le folklore musical : celui que constituaient Béla Bartók et Zoltán Kodály. À l'été 1914, Bartók vint d'ailleurs voir Brunot à Paris pour lui présenter ses enregistrements et envisager une coopération – qui n'eut malheureusement pas lieu. Brunot était féru de musicologie et c'est le doyen Brunot qui permit d'ailleurs qu'il y ait une chaire de la musicologie à la Sorbonne.

De Brunot, il nous reste donc essentiellement, outre les enregistrements réalisés à Paris auprès de personnalités célèbres, les deux collectes de 1912 et 1913. Un siècle plus tard, la conservation de ce patrimoine mis à disposition par la BnF est l'occasion pour des chercheurs de plusieurs disciplines de les découvrir à nouveau. Une journée d'étude eut lieu à la BnF le 17 juin 2011 pour commémorer le centenaire des *Archives de la parole*. De grands spécialistes de l'histoire institutionnelle de la linguistique au xx^e siècle, tels Jean-Claude Chevalier, Pierre Encrevé ou Gabriel Bergougnieux, ont apporté leur regard sur cet événement fondateur. À la Sorbonne, « maison » de Ferdinand Brunot, nous avons organisé le 9 novembre 2013 une journée centrée sur la campagne du Limousin et du Berry,

avec l'idée de croiser, à propos de ces archives, le regard de linguistes et celui de musicologues. Cette journée a été organisée avec le concours des équipes Sens, Texte, Informatique, Histoire (EA 4509) et Patrimoines et Langages musicaux (EA 4087) de l'université Paris-Sorbonne, ainsi que le Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin (Olivier Durif) et le département de l'audiovisuel de la BnF (Pascal Cordereix). Le présent numéro de *Diachroniques* réunit les communications présentées lors de cette journée.

L'enjeu était de confronter les approches méthodologiques (en linguistique et musicologie) pour l'analyse des enregistrements, d'évaluer l'apport de Ferdinand Brunot et de ses enregistrements pour l'histoire du français et de ses variétés, en tant que corpus linguistique oral, et de poser les questions que fait émerger l'élaboration d'une mémoire historique de l'oral par les pratiques régionales du chant.

Il s'agissait d'abord d'étudier le matériau sonore et linguistique. Pour un linguiste, plus généralement un spécialiste de sciences humaines, c'est souvent l'enjeu de départ. Tous les participants de la journée l'auront noté : aller au contact des enregistrements laissés par Ferdinand Brunot n'est pas chose facile. La qualité sonore est souvent très médiocre. On se demande parfois si c'est le disque lui-même qui est abîmé, ou les conditions d'écoute des sites sur lesquels ils sont disponibles (Gallica et Europeana²) qui restent insatisfaisantes. Surtout, l'écoute de ces enregistrements fait apparaître l'immensité du fossé qui nous sépare, nous autres francophones, de ce qui est désormais le XXI^e siècle, d'un monde qui n'est pourtant éloigné de nous que de cent ans. Tout, en termes de pose de voix, de hauteurs, de débit, d'articulation, d'accentuation, de réalisations phonétiques ou mélodiques, nous parle d'ailleurs. Linguistes comme musicologues, certains pourtant habitués des terrains lointains, y ont trouvé source d'étonnement. Est-ce donc de ce monde que le français d'aujourd'hui est issu ?

2. www.europeansounds.eu/fr/actualites-fr/the-origins-of-the-audiovisual-department-at-the-bnf-ferdinand-brunot-and-the-archives-de-la-parole (dernière consultation en octobre 2016).

DISQUE A. P. SÉRIE D

N° 1

Perry ¹¹⁸ Bis

Enregistré	Enregistrement
Nom <i>Moutard</i>	Date <i>28 Juin 1913</i>
Prénoms <i>Félicité Amélie</i>	Lieu <i>La Châtre (Indre)</i>
Sexe <i>féminin</i>	Nature du sujet <i>Chanson Les Verrès d'Amières</i>
Age <i>71</i> Profession <i>Cultivatrice</i>	Langue <i>Français et un autre chanson</i>
Lieu de naissance <i>Briantes</i>	Dialecte _____
Domicile <i>Briantes</i>	
A habité à <i>Briantes</i>	Appareil <i>à disque</i>
Voyage _____	Diaphragme <i>de La Sabonne</i>
Service militaire _____	Pavillon <i>N° 2</i>
Domicile des parents _____	Ingénieur <i>Ravenet</i>
Patrie du père } <i>à Briantes</i>	Linguiste <i>F. Brunot</i>
— de la mère }	

Observations:

voix forte et nette

Texte	Transcription ou Traduction <small>(Noms, profession du traducteur)</small>
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Fig. 1. Notice série D, Paris, Bibliothèque de France

Ces enregistrements se présentent sous la forme de disques numérotés au sein de séries et des notices indiquent la plupart du temps – mais pas toujours – les noms, âge, sexe, origine, profession des personnes enregistrées, en accompagnant ces renseignements d'un certain nombre de rubriques inégalement remplies (la rubrique « dialecte », par exemple, étant souvent peu remplie).

En guise d'« ouverture », Olivier Soutet évoque la personnalité de Ferdinand Brunot, son rôle pour la Faculté des Lettres de la Sorbonne et sa place dans la lignée des grands grammairiens. Il souligne son intérêt pour la langue orale, à rebours de ce que Brunot appelle le « déterminisme philologique ».

Une première section, que nous avons intitulée « La mémoire du chant », présente ensuite les contributions portant sur les chansons que nous livrent les archives des campagnes du Berry et des Ardennes. En effet, l'une des surprises que nous réservent les *Archives* est l'importance des parties chantées que nous ont proposées les informateurs par rapport aux enregistrements de voix parlée. Témoignage musical, linguistique, poétique ? On est souvent à mi-chemin.

Paola Luna, doctorante en ethnomusicologie, s'intéresse à la méthode de Ferdinand Brunot et de Charles Bruneau et la compare à celle de l'ethnomusicologie contemporaine. Elle souligne la permanence des questions sur l'authenticité, la spontanéité et les modes de classement pour une description la plus précise et la plus révélatrice du corpus.

Annie Labussière, spécialiste de la voix nue, analyse quelques exemples de modulation du chant dans les Archives sonores. Elle commente tout spécialement la « briolée aux bœufs », c'est-à-dire les modulations de la voix accompagnées de chant, de paroles et de cris qu'émet le laboureur pour faire avancer les bœufs.

La briolée fait aussi l'objet d'une partie du propos de François Picard, musicologue qui étudie principalement des terrains extra-européens ; il nous présente ici le détail des enregistrements laissés par Brunot, puis se livre à une analyse mélodique et

acoustique de certains d'entre eux. Une incursion dans la « section des interprètes » et une analyse des enregistrements d'Apollinaire et de Cécile Sorel lui permettent par la suite de montrer la différence entre marqueurs sociaux et travail sur les accents (notamment d'intensité et de hauteur), à une époque où ces traits étaient encore très mobilisés, dans la parole travaillée comme dans la parole spontanée.

Spécialiste de versification, Brigitte Buffard-Moret envisage moins la musique que les différents paramètres (mètres, rimes, assonances, structures...) qui caractérisent les chansons enregistrées par Brunot et se demande si on peut les rapprocher de la poésie populaire. Elle remarque que, dans la collecte réalisée par Brunot, se côtoient en réalité des chansons authentiques du terroir, souvent écrites en patois ou dans un mélange de patois et de français, et des chansons plus ou moins composées ou retravaillées par des chansonniers professionnels. Ainsi le rapport à la contrainte n'est-il pas toujours le même. Une étude attentive permet, quoi qu'il en soit, d'enrichir notre connaissance des modes de versification de chansons destinées avant tout à une réalisation orale et de montrer la différence existant entre logique de la chanson et logique de la poésie populaire.

La deuxième section, intitulée « La mémoire de la parole », met en rapport les archives sonores avec *l'Histoire de la langue française*, l'*opus magnum* de Brunot. Elle réunit les contributions d'historiens de la langue et de dialectologues. Entre parole et langue, quels sont les rapports, quel est le trajet méthodologique ? Dans le dialogue qui a suivi la journée, le linguiste Jean Léo Léonard relevait que, selon lui, la linguistique s'était construite sur l'oubli de toutes sortes de perspectives présentes dans l'enquête de Brunot, notamment le rapport aux communautés.

En dialectologue épris des aires linguistiques en contact et des langues en danger, notamment dans le domaine d'oïl, il ne pouvait qu'être intéressé, non seulement par la richesse de la collecte effectuée par Ferdinand Brunot dans le « liseré » entre wallon et autres parlers d'oïl (champenois, « français » oral moyen) en 1912, mais aussi par certaines spécificités

méthodologiques de cette collecte. Celle-ci lui rappelle certains paradigmes de l'actuelle « documentation des langues en danger », ainsi que la recherche aujourd'hui menée autour des micrototalités exemplaires, par le biais de la notion d'ethnotexte, notamment. Il propose également dans son article une analyse des variables dialectales relatives à deux lieux documentés par Brunot : Gêrouville et Bohan. Ici, Jean Léo Léonard montre que le souci d'enregistrer la parole la plus spontanée possible a permis à Brunot de faire apparaître une gamme variationnelle très riche, en termes de répertoires.

Comment caractériser, à vrai dire, ce que parlent ou ce que chantent les personnes enregistrées par Brunot ? André Thibault note qu'on trouve parfois sur les documents les étiquettes « français patoisé » ou « français dialectal », mais sans justification particulière... Dans sa contribution, il s'est concentré sur un bloc d'enregistrements effectués dans le département de l'Indre (relevant de ce qu'il nomme finalement le « français populaire rural berrichon du début du siècle dernier »), en présentant une sélection de phénomènes phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux que ces documents recèlent. Tout en retrouvant certains traits qui sont documentés par des sources écrites, tels les « ouïsmes », la particule interrogative *-t'i*, etc., ce qui a fasciné André Thibault, c'est d'*entendre* les réalisations de ces traits venus de l'histoire, alors qu'ils sont pour la plupart aujourd'hui étiquetés comme des diastratismes d'outre-Atlantique, et de découvrir la finesse d'une phonétique que la graphie, souvent, écrase ou laisse dans l'ombre.

Pour terminer, Gilles Siouffi situe ces enregistrements par rapport à la démarche de l'ouvrage par lequel Ferdinand Brunot reste somme toute le plus connu : *l'Histoire de la langue française*. Pour lui, les Archives sonores confirment que, pour Brunot, l'expérience de la *parole* était aussi décisive, sinon plus, que celle de la « langue ». Rappelant que ses enregistrements s'inscrivent dans la continuité de l'innovation technique apportée par l'abbé Rousselot, il montre que, selon lui, l'histoire de la langue doit se diviser en évolution de culture et évolution spontanée par la

parole. En effet, la parole est une résistance à la norme, ce qui amène Brunot à une méthodologie : l'induction vers l'histoire à partir de l'observation du présent.

Nous espérons que ces contributions réveilleront l'intérêt légitime qu'appellent selon nous ces archives uniques, qui, non seulement permettent d'approcher la réalité linguistique et ethnomusicologique de régions de la France au début du xx^e siècle, mais sont aussi susceptibles de nourrir la réflexion contemporaine sur la langue, la parole et la musique.

Ferdinand Brunot, d'un lieu de mémoire à l'autre

Olivier Soutet

EA 4509 Sens Texte Informatique Histoire
Université Paris-Sorbonne

Si le monde a, comme on le dit, des réalités que la science n'atteint pas, en échange, la science donne sans cesse au monde des réalités qu'il n'avait pas.

Ferdinand Brunot, *Discours d'inauguration des Archives de la parole* (Sorbonne), 3 juin 1911¹

Si les nuances infinies du langage ne s'accroissent point des classifications rigides qu'on veut faire, tant pis pour les classifications. La science doit s'accroître à la nature. La nature ne peut s'accroître à la science.

(Ferdinand Brunot, *La Pensée et la Langue*, 1922)

Que celui qui veut entendre parler la France d'il y a environ un siècle, la France profonde des campagnes ou la France parisienne de Durkheim, de Dreyfus ou des acteurs du français, écoute les *Archives de la parole* constituées entre 1911 et 1914 par Ferdinand Brunot. Il entendra même Ferdinand Brunot présenter son projet, auquel, malheureusement, la guerre de 14 ne permit pas de donner sa pleine extension.

Nous qui sommes gavés d'enregistrements de toutes natures, diffusés par nos radios, télévisions, ordinateurs et téléphones suréquipés, mesurons-nous aujourd'hui vraiment l'impression ressentie, à l'écoute de ces voix, par les quelques contemporains

1. <http://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/inauguration-des-archives-de-la-parole> (dernière consultation en octobre 2016).

de cette entreprise? Même s'il est vrai que la technique du phonographe, à la veille de la Grande Guerre, a déjà quelque ancienneté, si on se réfère à la mise au point des premières « boîtes parlantes » dans la seconde moitié du XIX^e siècle², la chose tient encore quasiment de la magie.

Il est vrai que le maître d'œuvre, Brunot, a l'âme d'un homme, pour ne pas dire d'un chef, d'entreprise, comme le montreront aussi bien l'exercice de ses fonctions politiques à la tête du XIV^e arrondissement de Paris, notamment pendant les années difficiles de la guerre, que son engagement académique dans le cadre de son mandat de Doyen de la Sorbonne et son audace éditoriale comme concepteur et auteur (au moins pour une part) de la monumentale *Histoire de la langue française*.

Produit de l'école républicaine et fervent thuriféraire du Progrès, Brunot croit en la science (Science?), à sa mission civilisatrice et émancipatrice et même créatrice, si l'on en croit la première citation en exergue de mon propos. Créatrice puisque, relayée par la technique, elle donne à entendre ce qui sans elle serait proprement resté inouï, « a-mémorial ».

Ainsi donc, la grammaire et la linguistique, grâce au phonographe (dont Brunot place l'invention, dans le discours inaugural cité en exergue, au même plan d'importance que celles de l'écriture et de l'imprimerie), s'élèvent au rang de disciplines à outillage technique et pas simplement conceptuel. Pour cela, on le sait, Brunot fait équipe avec la firme Pathé, s'inscrivant dans une tradition d'échange entre monde académique et monde industriel et commercial, qui restera toujours un peu suspecte aux yeux de certains universitaires français – alors même que, dans certains secteurs des sciences du langage, la machine a fait accéder à certaines données massives (traitement informatique des corpus), permis de mieux pénétrer le fonctionnement neurologique de cerveau en action de langage (électro-

2. 1877 est l'année-clef: dénommé « paléophone », le dispositif du phonographe est présenté par Charles Cros dans un mémoire adressé le 18 avril 1877 à l'Académie des sciences. Il est perfectionné peu de temps après par Thomas Edison (brevet déposé en décembre 1877).

encéphalogramme, imagerie par résonance magnétique) ou même fourni, il est vrai avec quelques illustres ratés, des procédés de traitement contrastif des langues (traduction automatique). Que notre époque puisse légitimement manifester à son égard moins d'enthousiasme et considérer qu'elle ne constitue pas la voie d'accès absolue à l'interprétation de ces objets complexes que sont les langues ne doit pas conduire à mépriser cette longue suite de progrès techniques à l'intérieur de laquelle le phonographe de Brunot occupe une place symboliquement très forte.

Chez Brunot, cette passion pour la modernité technique s'inscrit dans un cadre plus vaste: promotion des études modernes au détriment des langues anciennes, combat pour une orthographe rénovée, contestation paradoxale de la toute-puissance des concours chez ce normalien agrégé, de surcroît Président du jury de l'agrégation de grammaire, qui n'est pas absolument certain qu'il faille nécessairement... des concours pour recruter les professeurs de lycée³, conception d'une histoire de la langue française qui, à côté de la place, naturellement considérable, faite aux époques passées et aux références à la langue littéraire, sache ne pas négliger l'actualité de la langue contemporaine dans la variété de ses réalisations, écrites et orales, soutenues, standard, familières, populaires...

C'est que Ferdinand Brunot n'est pas seulement un linguiste épris de modernité technique; il est fils de son temps aussi par sa conception sociologique de la linguistique. En ce sens, il est bien le contemporain de Ferdinand de Saussure et d'Émile Durkheim, qui fut son camarade à l'École normale supérieure. Faisant sien le couple collectif/individuel, il est assurément d'accord pour admettre qu'il n'y a sans doute de grammaire que du collectif (sinon il n'aurait pas écrit *La Pensée et la Langue*), mais sans pour autant verser dans l'indifférence absolue à l'égard de l'irréductible spécificité de chaque parole et, derrière elle, de chaque individu. Sous ce rapport, il n'y aura jamais mieux

3. Voir Charle (2005).

qu'un phonème incarné dans une voix... C'est le sens profond de la seconde citation mise en exergue à notre propos.

La place faite à l'oral, qui nous semble naturelle aujourd'hui, est à examiner dans le cadre général des travaux des linguistes au tournant des ^{XIX}^e et ^{XX}^e siècles. On sait que la phonétique a joué un rôle considérable dans l'histoire de la grammaire historique et que c'est la formalisation des régularités phonétiques évolutives qui a largement déterminé les hypothèses de filiation linguistique⁴. Dans ce domaine, sans méconnaître l'apport des néogrammairiens allemands, Ferdinand Brunot refuse ce qu'il appelle le « déterminisme philologique » :

Je dénonc[e] le déterminisme philologique de ces gens-là, qui alignent tout au cordeau, sans soupçonner les libertés de langage et de styles, qui font marcher les langues au pas de parade comme des recrues poméranienes. Ils ont en tout et partout des mentalités de caporaux instructeurs⁵.

Sans doute faut-il entendre le natif des Vosges derrière ses paroles peu amènes pour la grande *Sprachwissenschaft* allemande – d'une Allemagne, du reste, que Brunot connaît fort bien (il y a séjourné deux ans avant de rejoindre la khâgne de Louis-le-Grand) et dont il ne méconnaît pas la puissance, notamment intellectuelle, mais à laquelle il reproche d'avoir érigé, en support de sa phonétique à lois, un sujet phono-articulant un peu trop calqué sur le sujet transcendantal de l'ermite de Königsberg.

Au-delà des enseignements que le dialectologue peut recueillir grâce aux enquêtes de terrain (qui s'ajoutent en ce début de ^{XX}^e siècle à celles de Gilliéron et d'Edmont, maîtres d'œuvre de l'*Atlas linguistique de la France*), Ferdinand Brunot se plaît à souligner dans le discours d'inauguration des *Archives de la parole* l'irréductible spécificité de chaque parole – spécificité sociale, émotionnelle, esthétique, dont témoigne l'attention mise par l'enquêteur Brunot à la rédaction des fiches d'enregistrement, fournissant le maximum de traits du témoin enregistré (âge, sexe, domaine d'activités). Peut-être n'est-il

4. Voir Milner (1989 : 91-99).

5. Cité dans Chevalier (1997 : 339).

pas inutile non plus de rappeler, même si la journée d'étude de la Sorbonne n'en a pas traité, que ces enregistrements de la période 1911-1914 ont fait aussi une place, sous l'autorité directe de Brunot, aux troubles de la parole en sélectionnant des témoins victimes de dysfonctionnements du langage.

L'image de Ferdinand Brunot qui se dégage de cette activité de phonolinguiste nous conduit à le rapprocher de deux de ses contemporains français, Jacques Damourette et Édouard Pichon, auteurs du grand *Essai de grammaire de la langue française (EGLF)*, publié à partir de 1911, et auxquels on a l'habitude de l'opposer, non sans raison, l'*EGLF* dont le « sur-titre » est *Des mots à la pensée*, s'opposant ainsi à l'esprit du deuxième grand ouvrage de Brunot, *La Pensée et la Langue*⁶ (1922). De fait, à la méthode sémasiologique de Damourette et Pichon, Brunot préfère et oppose le point de vue onomasiologique, qu'il ne soutient du reste qu'imparfaitement dans son immense somme de 1922 ; à la folle et, par certains côtés, géniale entreprise de ceux-là, énorme dans son volume, dans la matière embrassée, « hénaurme » dans sa terminologie, délibérément nouvelle par sa systématité hellénique, celui-ci oppose une grammaire à visée pédagogique, un Doyen de Sorbonne se réclamant du Bloc des Gauches et ne sachant dissocier excellence scientifique et attention pédagogique aux élèves des lycées et à leurs maîtres. Reste que Brunot comme Damourette et Pichon témoignent du même intérêt pour l'oral : Damourette et Pichon multiplient dans leur ouvrage, à côté des exemples littéraires, les exemples notés au hasard de leurs déplacements, dans la rue ou les transports – et cela avec le même scrupule philologique que celui dont témoigne Brunot.

Une linguistique, soutenue par la philologie, indexée sur les évolutions historiques et les variations sociologiques. Voilà ce qui réunit les trois auteurs de deux grandes sommes grammaticales (Brunot pour *l'Histoire de la langue française*

6. À quoi on pourrait ajouter une opposition politique, Damourette et Pichon étant d'ardents maurrassiens.

et *La Pensée et la Langue* ; Damourette et Pichon pour l'EGLF), qui ne trouveront d'équivalents que lorsque seront publiées dans les années qui viennent la *Grande grammaire du français* et la *Grande grammaire historique du français*⁷. On y ajoutera une même allergie à la théorisation. En ce sens, elles se situent dans la tradition descriptivo-sociologique de la grammaire des Remarqueurs et très loin de l'héritage logicien de Port-Royal relayé par les grammairiens-philosophes du XVIII^e siècle. C'est là sans doute que se mesurent les limites de la modernité⁸ de Brunot. S'il fut en phase avec l'approche sociolinguistique de Saussure, il n'est pas excessif de dire qu'il a « raté » le moment théorique du saussurisme et que la notion de système⁹, si chère à l'autre « pape » de la linguistique dans la France d'avant 1939, Antoine Meillet, lui resta très largement étrangère. Le champ diachronique de la linguistique illustre parfaitement la radicale différence entre Brunot et Meillet. Au premier on associe une somme, *l'Histoire de la langue française*, admirable « lieu de mémoire¹⁰ », incontournable instrument sans lequel ne saurait commencer quelque recherche en grammaire ou lexicologie du français que ce soit, mais parfois composite et buissonnante, au second un concept, celui de grammaticalisation¹¹, dont il n'est pas illégitime de dire qu'il est devenu un des paradigmes majeurs de l'interprétation des faits d'évolution en linguistique diachronique générale. Éternelle dispute d'Aristarque et de Cratès de Mallos !

7. Voir Soutet (2012).

8. Sur ces limites de la modernité de Brunot, voir Swiggers (2013).

9. « La langue est bien, selon l'opinion des deux grands linguistes et penseurs qu'ont été Saussure et Meillet, un système cohérent et rigoureux, la cohérence et la rigueur tenant moins au plan – non tracé à l'avance – du système qu'au dessein dont le système émane et procède qui est de réussir une saisie intégrale du pensable, et à cet effet, de se recommencer en lui-même autant de fois qu'il peut être utile » (Guillaume 1964 : 228). On sait aussi que Meillet accueillit avec réserve, pour ne pas dire un léger dédain, le premier volume de *l'Histoire de la langue française* (voir Chevalier 1997 : 3417).

10. Voir Chevalier (1997).

11. Voir Meillet (1921 : 130-147).

Références bibliographiques

- BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1905-1938.
- CHARLE, Christophe, « Ferdinand Brunot et la défense des modernes », 2005, en ligne : http://www.fabula.org/atelier.php?Ferdinand_Brunot_et_la_d%26eacute%3Bfense_des_modernes (dernière consultation en octobre 2016).
- CHEVALIER, Jean-Claude, « L'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot », dans Pierre NORA (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, t. III, p. 3385-3419.
- DAMOURETTE, Jacques et PICHON Édouard, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, 1911-1927.
- GUILLAUME, Gustave, *Langage et science du langage*, Paris/Québec, Nizet/Presses de l'Université Laval, 1964.
- MEILLET, Antoine, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Honoré Champion, 1921.
- MILNER, Jean-Claude, *Introduction à une science du langage*, Paris, Éditions du Seuil, 1989.
- SOUTET, Olivier, « État présent des études de linguistique française », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, janvier-mars 2012, p. 248-253.
- SWIGGERS, Pierre, « Ferdinand Brunot (1860-1938) De la grammaire (historique) à l'histoire (sociale) de la langue », *Anamnèse, Petite anthologie des auteurs oubliés*, vol. 2, n° 0, 2008, p. 57-72.

Table des matières

Préface	
Joëlle Ducos & Gilles Siouffi	7

Ferdinand Brunot, d'un lieu de mémoire à l'autre	
Olivier Soutet	15

Première partie La mémoire du chant

L'ethnomusicologie et la collecte. Étude basée sur l'enquête phonographique dans les Ardennes des <i>Archives de la parole</i> enregistrées par Ferdinand Brunot entre 1911 et 1913	
Paola Luna	25

Ferdinand Brunot et l'enregistrement : de la parole au chant	
François Picard	45

Les structures mélodiques dans les chants « à voix nue » collectés par Ferdinand Brunot	
Annie Labussière	63

La versification des chansons recensées par Ferdinand Brunot	
Brigitte Buffard-Moret	73

Deuxième partie
 La mémoire de la parole : des archives sonores
 à l'*Histoire de la langue française*

La valorisation des données dialectales d'oïl du liseré frontalier wallon recueillies par la mission Ferdinand Brunot en 1912 : enjeux pour la documentation des langues en danger Jean Léo Léonard	87
Variation diatopique et diastratique dans les <i>Archives de la parole</i> du fonds Brunot : le cas des enquêtes du Berry André Thibault	121
Ferdinand Brunot : entre langue et parole Gilles Siouffi	149
Résumés/Abstracts	163
Table des matières	173